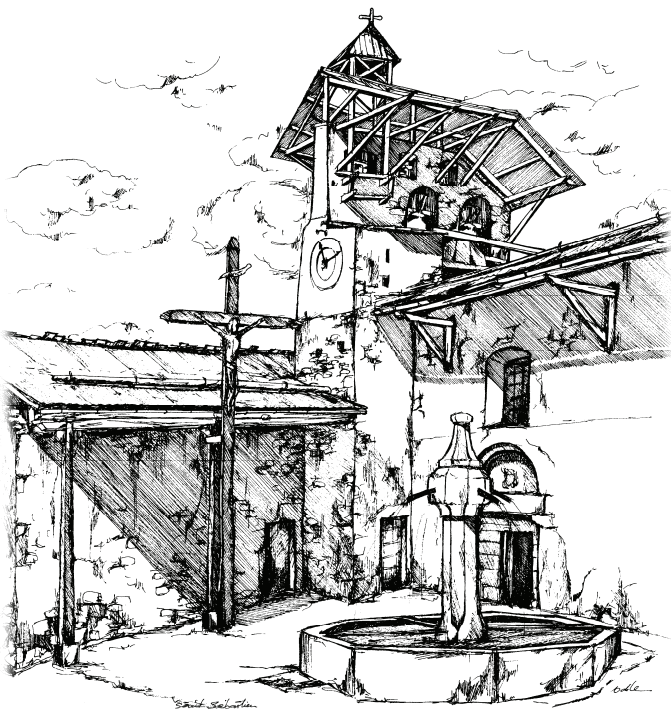


Lettre d'information du conseil municipal de Ceillac

La Lettre du Cousseil

(Février 2004)

CEILLAC
(Hautes-Alpes)



Chers Amis,

Une année nouvelle commence. Pour Ceillac, ce sera une année décisive, celle où nous devons réussir à terminer les fondations de la maison. Vous vous souvenez ? Il y a 2 ans, nous vous disions que nous avons deux enjeux principaux, pour que vive notre village. Il fallait mettre en place, d'une part, les bases de renouvellement de notre activité de neige, et en particulier notre domaine alpin, et, d'autre part, les conditions du maintien et du renforcement de nos capacités de rénovation et de construction pour favoriser notre développement économique (lits touristiques et zone artisanale) et un véritable accueil de nos résidents permanents.

Le premier enjeu est aujourd'hui réussi. Grâce à la mobilisation du Département, le Syndicat mixte des stations de montagne du Queyras est né le 31 octobre 2003. Il assurera les investissements nécessaires au renouvellement et la mise aux normes des domaines alpins et le pilotage de leur exploitation, garantissant ainsi la continuité de cette activité et des emplois qu'elle entraîne. C'est pour le Queyras, et pour Ceillac en particulier, une immense satisfaction.

Reste le deuxième, le Plan de Prévention contre les Risques naturels (P.P.R.) qui bloque nos projets

depuis des années. Il va être mis à l'enquête publique dans les semaines qui viennent.

Le Préfet va demander à chacun de nous de faire ses observations sur ce projet qui indique les zones de risques, les règles de sécurité et les restrictions et interdictions de constructions qui les accompagnent. En suivant, l'étude sur les conditions de protection contre les crues du Cristillan sera lancée. Nous devons à tout prix continuer à améliorer ce P.P.R. sur lequel depuis 2 ans le conseil municipal travaille avec les administrations départementales. Si des points ont pu être corrigés (zone de la Viste, secteurs d'avalanche du Mélézet) pendant ces rencontres, d'autres doivent l'être encore pour que ne s'imposent pas à notre commune des contraintes exagérées qui condamneraient à mort notre village. L'orage que nous venons de vivre avec le risque de fermeture d'une classe est malheureusement l'illustration de ce qui nous menace si nous ne pouvons pas dans les mois qui viennent, tout en respectant les impératifs de sécurité imposés par les risques réels qui nous concernent, mettre en place un plan d'urbanisme rendant possible le maintien et le développement raisonné de notre habitat et de nos activités.

Nous devons tous nous mobiliser pour mener ensemble ce juste combat. Ce n'est pas un combat contre l'administration, l'État ou tel ou tel. C'est un combat pour l'avenir de notre pays, dans le respect de chacun. Il est de ces combats justes qu'il faut savoir mener en dépassant, en oubliant nos différences, nos querelles, nos conflits internes comme nous venons de le faire pour notre école.

En 2004, nous serons certainement jugés sur notre capacité à dépasser nos divergences pour nous mobiliser au service de l'avenir de notre commune.

En espérant que ce bulletin d'information vous apportera les informations que vous attendez et en vous redisant que nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos interrogations, pour vous accueillir lors de nos réunions du Conseil, nous vous souhaitons une belle année 2004.

Le Conseil Municipal

UN POINT D'ÉTAPE

6 ans, c'est un mandat municipal ; 6 ans, c'est trois fois 2 ans...

Une première étape pour reprendre les dossiers, monter les projets, chercher et conforter nos appuis, nos partenariats, nos financements, choisir les priorités. Cette étape est achevée.

Une deuxième étape pour lancer les projets, obtenir les accords, s'assurer de l'avenir, inscrire les opérations prévues dans les programmes du département, de la région, de l'État. Nous y sommes.

Une troisième étape pour réaliser les programmes, voir sur le terrain se concrétiser les grands projets qui seront les fondations et le gros œuvre de la maison dans laquelle on pourra travailler à l'abri. Pour nous, ce sera 2005-2006.

OÙ EN EST-ON ?

* LES RÉALISATIONS

En 2003, un certain nombre de projets se sont concrétisés pour notre commune.

- **L'Eglise Sainte-Cécile** a été rénovée grâce à un soutien important du département. La rénovation a été réceptionnée à l'occasion de l'exposition consacrée l'été 2003 au centenaire de la naissance de Philippe Lamour.



- **La chapelle Sainte-Anne** a été entièrement restaurée. Ce projet déjà ancien a pu être réalisé, sous la coordination du Parc Régional Naturel du Queyras, grâce à l'appui financier de l'État, la Région, le Département et la Fédération des Logis de France.

- **La place de la Chalp** (*place qui accueille les cirques l'été*) a été retenue dans le cadre du programme d'aménagement de village et a ainsi bénéficié de l'aide de l'État (*dans sa dotation générale d'Équipement*) et du département (*Fonds Départemental d'Équipement aux Collectivités Locales*). Les travaux, interrompus pendant l'hiver, reprendront au printemps pour que soit ouvert au public cet espace de stationnement et de loisirs de qualité dès cet été.

- **Le programme du presbytère** (*salle des animations, halte-garderie et logements locatifs*) est prêt tant sur le plan technique que financier. Malheureusement, le dossier de permis de construire a été suspendu dans l'attente d'une solution à trouver dans la réglementation arrêtée actuellement dans le projet de P.P.R.

- **Les travaux de l'aire de retournement** du bas Mélézet (*plate-forme de sécurité pour le stationnement et les manœuvres du chasse-neige*) reprendront au printemps. La coopération des propriétaires de terrains concernés par cet ouvrage va permettre à la commune d'assurer dans ce secteur un équipement indispensable pour la sécurité du site et intéressant pour l'amélioration de son image (*éclairage public et enfouissement des réseaux grâce à l'intervention forte du Syndicat d'Électrification du Guillestrois*).

- **Les ouvrages de protection** de l'extension de la zone de la Viste (*prolongement du merlon*) et des digues du torrent du Mélézet dans le secteur du Camping Municipal ont été réalisés pour répondre aux impératifs de sécurité qui paraissaient tout à fait légitimes.

- **Les ouvrages de franchissement des torrents**, enfin, ont été confortés en 2003 par la reconstruction complète du pont de la Lavine (*accès à la bergerie du Bois Noir*) et la réfection du pont de la Cascade (*accès au Lac miroir par le GR5*).

* LES GRANDS PROJETS EN COURS

Le Syndicat mixte des stations de montagnes du Queyras

Il a été officiellement créé le 31 octobre 2003, par arrêté préfectoral. C'est, pour le Queyras en général et pour Ceillac en particulier, un immense soulagement, un très grand espoir pour notre avenir économique. Le Département majoritaire va prendre en charge 90 % des investissements, ce qui va permettre dans les 2 ans qui viennent la réalisation du nouveau télésiège, la réorganisation complète du front de neige du Mélézet et l'enneigement artificiel du retour du domaine haut de Girardin.



L'activité hiver du pôle de Ceillac (*les trois autres pôles étant Arvieux, Molines ~ Saint-Véran et le Haut Guil*) est assurée pour les décennies qui viennent, garantissant aux Ceillaquins un emploi indispensable au maintien de notre économie et de notre population permanente. Le Comité Syndical, qui comprend 17 membres, 9 conseillers généraux et 8 représentants des communes, s'est réuni à deux reprises le 21 novembre et le 17 janvier. Il a élu un bureau de 3 membres pour garantir un fonctionnement rapide et efficace : le Président en est Alain Bayrou (*Président du Conseil Général*) et les deux Vice-Présidents Pierre Eyméoud (*représentant des conseillers généraux*) et Alain Fourny (*1^{er} adjoint de Ceillac, représentant les maires des stations*).

Le syndicat mixte n'exploitera pas directement les domaines skiables : il fera appel à un opérateur professionnel ou, à défaut, à une régie pour le faire. En aucun cas, il n'y aura de rupture de l'activité et du service ; cette saison, la Régie Queyras'Ski assure l'exploitation, aux termes d'une convention de prestations de services, pour le compte du syndicat mixte, apportant ainsi la continuité de l'emploi qui sera garantie par l'exploitant choisi en 2005.

Le P.P.R. et le P.L.U.

Là aussi, les choses avancent, mais pas autant que pour le domaine skiable.

Nous ne pouvons pas faire adopter par les services de l'État un nouveau plan d'urbanisme tant que le plan de risques n'est pas définitivement arrêté. Rappelons que ce Plan Local d'Urbanisme (*P.L.U.*) doit remplacer notre Plan d'Occupation des Sols (*P.O.S.*) de 1976 rendu inapplicable par les contraintes du Plan de Prévention des Risques Naturels (*P.P.R.*) qui nous contraint depuis 1997.

Il ne l'est pas aujourd'hui car nous nous sommes battus depuis 2 ans pour faire corriger ou pour supprimer un certain nombre de contraintes qui ne paraissaient pas acceptables, soit parce que les risques étaient mal localisés (*il fallait alors les supprimer*) soit parce que les mesures imposées pour répondre aux risques étaient inadaptées ou disproportionnées (*il fallait alors les corriger*). Nous n'avons pas pu, par la concertation, aboutir sur tous les points qui nous paraissaient importants, mais nous devons maintenant passer à la dernière étape pour faire de nouveaux pas : c'est l'enquête publique qui sera officiellement lancée dans quelques jours ou quelques semaines...

Cette enquête, mise en place par le Préfet, permettra à la population (*résidents permanents et secondaires essentiellement*) de faire auprès du commissaire-enquêteur, qui tiendra permanence à la mairie de Ceillac, les remarques fondées et argumentées pour améliorer ce P.P.R. Que l'on s'entende bien. Il n'est pas question, et il n'a jamais été question, pour vos élus de refuser de reconnaître ou de minimiser des risques évidents et réels, ni de mener des hostilités avec tel ou tel service de l'État, mais de se battre pour des solutions raisonnables et crédibles, et de faire en sorte que, sans mettre en péril la nécessaire sécurité des habitants et des biens, Ceillac puisse vivre et se développer harmonieusement. C'est un combat pour Ceillac, pas un combat contre le P.P.R. Ceillac a besoin de vous pour que, dans cette enquête, vous donniez vos avis et arguments et que, de cette enquête, Ceillac sorte plus fort et plus assuré de son avenir. Examinez les documents, parlez en à vos élus : nous devons ensemble gagner cet enjeu majeur de 2004 pour notre vallée, pour nos enfants.

Si le PPR, dont l'enquête sera complétée par une étude sur le risque d'inondations du Cristillan, est finalisé en 2004, nous pourrons lancer la procédure d'adoption du P.L.U., après en avoir parlé avec la population et examiné ensemble ses grands axes :

- valoriser le village ancien (*chef-lieu*) en assurant la 3^{ème} tranche d'aménagement (*dont fait partie la place de la Chalpe*) et en y centrant des activités d'accueil, d'animations, de commerces et de services, dont le projet de la "Maison Chabrand" gelé par les dispositions du P.P.R.

- rendre constructibles des terrains destinés à accueillir, dans des conditions économiques accessibles, des jeunes foyers, de l'habitat permanent en accession à la propriété ou en locatif ;
- garantir la possibilité de mettre en marché un complément raisonnable mais indispensable de lits touristiques banalisés en leur réservant un espace adapté ;
- offrir aux activités économiques une possibilité d'implantation par l'extension de la zone de la Viste et la localisation d'un espace d'activités agricole et pastorale.

DERNIÈRE MINUTE...

L'enquête publique sur le P.P.R. de Ceillac sera lancée le 23 février 2004. Le commissaire enquêteur recevra les observations en mairie les :

mardi 24 février (13 h 30 à 17 h) ; vendredi 27 février (13 h 30 à 17 h) ; mardi 2 mars (9 h à 12 h) ; vendredi 5 mars (13 h 30 à 17 h) ; lundi 8 mars (13 h 30 à 17 h) ; vendredi 12 mars (9 h à 12 h) ; mercredi 17 mars (9 h à 12 h) ; vendredi 17 mars (13 h 30 à 17 h).

Nous sommes à votre disposition à la mairie, à compter du 24 février au matin, pour vous informer sur ce dossier et nous comptons sur vous pour faire part de vos observations et remarques sur ce dossier vital pour l'avenir de la commune.

*** LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

Les grands projets de notre développement (*voire de notre survie*) doivent être accompagnés d'un certain nombre d'actions et de réalisations, soit pour les rendre possibles, soit pour les valoriser, soit encore pour répondre aux besoins légitimes de nos concitoyens.

Départementale 60

↳ *La route d'accès à Ceillac, grâce à un effort exceptionnel du Conseil Général et à l'appui sans faille de Marcel Cannat, devient une voie de grande qualité. En 2004, le Conseil Général terminera les acquisitions foncières nécessaires aux élargissements et les études des derniers tronçons à mettre au gabarit ou à sécuriser, de façon à ce qu'en 2005, les derniers travaux ouvrent enfin à Ceillac une liaison digne de notre image et de nos besoins de grande station-village du Queyras.*

Assainissement

↳ *L'avant-projet d'assainissement est terminé. Les réseaux seront connectés à une station d'épuration située sur le Cristillan en aval de la Viste, dans un secteur où l'impact d'environnement sera quasi nul. Ceillac a été retenu comme station pilote de ce schéma d'assainissement. Actuellement, le montage financier est en phase de finalisation afin de diminuer au maximum le poids de cet investissement important, de l'ordre de 1.700.000 €, qui conditionne également nos perspectives de développement. Echéance 2004-2006.*

Pompiers

↳ *Le nouveau casernement des pompiers a été retenu dans le programme quinquennal du Conseil Général (2003-2007). Il sera réalisé sur un secteur proche du village (Ochette-Tourres) sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes, l'Escarton du Queyras, avec un concours financier important de l'État et du Département. Echéance 2005-2006.*

Signalétique

↳ *Dans le cadre du P.L.U. un effort particulier sera fait sur la signalétique en accord avec la charte graphique du Parc, avec dans un premier temps (2004-2005) une organisation de l'espace d'information au carrefour du Pont du Roy, et dans un deuxième temps la signalisation du village et de la station.*

Pylône

↳ Le pylône T.D.F. on en parle peut-être pour la dernière fois ! T.D.F. a terminé ses études d'impact et doit au plus tard en mars présenter aux administrations de contrôle et à la Commune ses propositions. Il va de soit que la Commune a exigé de l'opérateur de prendre, au nom du principe de précaution, toutes les dispositions nécessaires pour n'apporter aucune nuisance sanitaire à la population.

Zone d'accueil et de loisirs (au-dessus du parking de fond, au pied du village)



↳ Aménagement de la zone d'accueil et de loisirs : le projet a été reporté compte tenu de la priorité accordée au presbytère et à la place de la Chalp. Il sera bien sûr repris dans le cadre de l'aménagement du village en visant par anticipation une échéance 2005.

L'Escarton du Queyras

Ceillac est membre de cette communauté de communes qui a succédé à un district. Il est clair que cette adhésion a permis à Ceillac de s'impliquer de façon très dynamique dans la mise en place du syndicat mixte des stations du Queyras. Les principaux axes d'action que les communes mènent ensemble dans l'Escarton sont, en dehors de la gestion du domaine nordique non transféré au syndicat mixte :

- la promotion touristique : l'Office de Promotion assume les actions de notoriété du Queyras et coordonne les interventions des Offices de Tourisme de chaque station auxquels il apporte un appui technique et commercial indispensable.
- la gestion de l'environnement : collecte et traitement des déchets avec la mise en place, en 2004, du tri sélectif.
- la valorisation des filières locales : filière bois, artisanat, produits de l'élevage (*filière lait et viande*).
- l'action sociale et culturelle auprès des jeunes et des aînés.
- la promotion des services : point emploi et mise en œuvre expérimentale du Haut Débit Satellitaire.

L'Escarton publie régulièrement un journal qui fait le point sur ses actions. La présidence est assurée par Christian Laurens, Maire de Ristolas, les vice-présidences par Pierre Blanc (*Arvioux*), Francis Martin (*Molines*), Alain Fourny (*Ceillac*).

QUELQUES ÉVÉNEMENTS AYANT MARQUÉ L'ANNÉE 2003

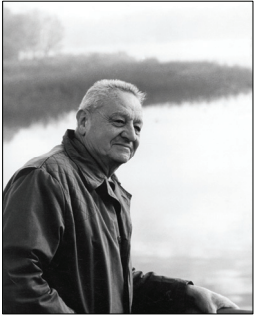
PISTOUFLAS



Riche idée que d'utiliser les tas de neige inutiles pour concevoir et bâtir un énorme bonhomme de neige, le "Pistouflas". Haut de quasiment 8 m, d'un volume approchant les 200 m³, sa construction a mobilisé toutes les bonnes volontés du village dans un esprit fédérateur.

Après une inauguration avec le village rassemblé, "le ventru" a trôné une bonne partie de l'hiver veillant sur la vallée et provoquant bon nombre de visites de Hauts-Alpins et de touristes. Effet bénéfique donc, avec une multitude de retours médiatiques, presse et télévision.

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE PHILIPPE LAMOUR



La commune de Ceillac, en partenariat avec l'association des "Amis de Ceillac", a commémoré en 2003 le centième anniversaire de la naissance de Philippe Lamour.

Le jeudi 10 juillet, à 16 h, a été inaugurée une exposition retraçant son parcours et son oeuvre, en présence de M^e Lamour, des maires de Ceillac, Bellegarde et Landrecies, de M. Joël Giraud (*député de la circonscription*), des représentants du Conseil Général, M. Marcel Cannat, conseiller général du canton, représentant Alain Bayrou (*Président du conseil général des Hautes Alpes*), empêché.

Cette exposition a été visible durant tout l'été à l'église Sainte-Cécile spécialement aménagée pour ce faire (*cet aménagement de l'église rend possible, désormais, la tenue régulière d'expositions l'été*).

Philippe Lamour était aussi un homme dont l'action a façonné la France et particulièrement le Languedoc Roussillon et c'est un grand honneur pour Ceillac et le Queyras de l'avoir reconnu.

Le Conseil Général des Hautes-Alpes, par ma voix, s'associe à cet hommage et forme le voeu que cet homme hors du commun éclaire longtemps encore le chemin pour Ceillac et le Queyras.

Marcel Cannat, conseiller général du canton

Au nom cette vision très moderne et très optimiste de l'humanité qui était celle de Philippe Lamour, il nous faut saluer la mémoire de l'homme qui a su transformer Ceillac, assurer à une partie du massif alpin un devenir avec sa conception des "stations-villages" et qui, jusqu'à la fin, a conservé la fraîcheur et la vigueur de ceux qui passent leur vie au service des autres.

Joël Giraud, député des Hautes Alpes

Rendre hommage à Philippe Lamour, ce n'est pas se retourner vers le passé : c'est saluer l'action et la pensée d'un homme qui a participé de près à la reconstruction de la France et dont la conception de l'action publique est plus que jamais d'actualité.

Patrick Strozda, préfet des Hautes-Alpes

En fin d'après-midi de ce même jour, c'est une nouvelle plaque qui a été dévoilée conjointement par M^e Ginette Lamour, M. le préfet, Mrs les conseillers généraux, Mrs les maires de Ceillac, de Landrecies (*ville natale de Ph. Lamour*) et de Bellegarde (*port d'attache de Ph. Lamour durant un demi siècle*) et le président des Amis de Ceillac. Cette plaque vient remplacer la précédente, qui se limitait à l'apposition simple du nom, et porte l'inscription suivante : "*Précurseur de la politique de l'aménagement du territoire. Maire de Ceillac de 1965 à 1983. Il fut à l'origine du Parc Naturel Régional du Queyras et de la Grande Traversée des Alpes.*"

Pour la municipalité, c'est Alain Fourny qui a salué la mémoire de l'ancien maire et associé à cet hommage Alfred Moyrand et Célestin Grossan qui furent ses adjoints et Antoine Reynaud qui eut l'honneur de lui succéder.

VISITES

Durant l'année 2003, plusieurs personnalités ont montré leur intérêt pour le village en venant à la rencontre des ceillaquins et de leurs élus.

Marcel Cannat, conseiller général, est venu à diverses occasions que ce soit pour soutenir l'école, quand elle était menacée, ou pour soutenir et faire avancer les différents projets de la commune.

Patrick Strozda, préfet des Hautes Alpes, a rendu un vibrant hommage à Philippe Lamour au mois de

juillet. Philippe de Gestas de l'Espérou, sous-préfet, et son successeur, Christian Sogno, sont venus à plusieurs reprises pour rencontrer les élus afin de prendre connaissance des problèmes que rencontre la commune.

Enfin, Alain Bayrou, président du conseil général, est venu à Ceillac le 5 juin pour expliquer la démarche du Conseil Général quant à la création d'un syndicat mixte.

L'ÉCOLE



A la fin de l'année 2003, la vie de l'école a, pour le moins, été troublée par la proposition de fermeture faite par l'inspection académique.

Aussitôt, parents et élus ont établi une "stratégie" basée, dans un premier temps, sur le dialogue. Se sont alors succédés réunions, contacts, coups de téléphone... pour argumenter, expliquer, revendiquer la spécificité de Ceillac, réclamer le droit à l'éducation et le maintien de la maternelle afin de ne pas déstabiliser l'école et le village.

CLUB DES AÎNÉS

Les anciens du village bénéficient des activités proposées par l'A.C.S.S.Q. à Aiguilles et par l'A.P.A.C. du Guillestrois.

La commune soutient fortement ces activités en subventionnant l'AC.S.S.Q. et en apportant à

AMIS DE CEILLAC

"Les Amis de Ceillac" rassemblent, à ce jour, plus de 180 adhérents (*cotisation : 15 €*). Le but de l'association est clairement définie : « *Faire connaître, rechercher, mettre en valeur et conserver tous les éléments du patrimoine de Ceillac.* »

L'été 2003 a été riche en événements :

- L'exposition Philippe Lamour a été visitée par plus de 2000 visiteurs. Elle a été présentée à Bellegarde et sera mise en place au lycée Philippe Lamour de Nîmes à la rentrée prochaine. L'exposition « de l'alpage au fromage » à la chapelle des Pénitents a, elle aussi, été appréciée.
- Nous avons mis en place les cloches aux hameaux du Bois Noir et de la Riaille, en présence de nombreux ceillaquins et estivants.
- Huit concerts ont animé les soirées de l'été.
- La fontaine Philippe Lamour a retrouvé sa boule emportée par les flots en juin 1957.

Finalement, nous apprenions avec grand soulagement, par Marcel Cannat le 13 janvier, que l'inspection académique au vu des dossiers solides et des arguments présentés par l'école, les parents et les élus, décidait le maintien de la maternelle, ne compromettant pas, par là même, l'avenir de la vallée.

C'est donc bien plus sereinement que l'école poursuivra sa route cette année. Après les classiques stages de ski (*alpin et fond*), les événements qui ponctueront la fin de l'année scolaire seront le voyage en Corse, du 1^{er} au 10 juin, un possible court séjour pour les petits et un spectacle musical à l'occasion de la fête de la musique.

l'A.P.A.C. une contribution qui, pour l'année 2003, a été doublée par rapport aux années précédentes (*à titre d'exemple, le seul budget transport représente 1050 Euros pour la commune*).

- L'association s'est dotée d'un matériel d'enregistrement de qualité numérique afin de recueillir les témoignages des anciens.

Les projets pour l'été 2004 sont importants avec, entre autres, 8 concerts proposés par Françoise Chabrand, une exposition à Sainte-Cécile (*Architecture et patrimoine dans les Hautes Alpes*), la réorganisation de la chapelle des Pénitents, la réhabilitation de sentiers de pays, la réédition modernisée de la monographie de Ceillac...

Sur la base d'un travail effectué par les enfants de l'école complété par les avis donnés par des anciens du village, l'association proposera prochainement une liste de noms pour les rues du chef lieu et de l'Ochette. La commune consultera, à partir de ce travail, les habitants de Ceillac afin de recueillir leur avis sur ces propositions.

N'hésitez à nous rejoindre afin de renforcer l'association et concourir ainsi à l'aboutissement de nombreux projets.

COMITÉ DES FÊTES



Créé en 1997, le Comité des fêtes de Ceillac, est constitué d'un petit nombre de bénévoles qui participent, selon leurs moyens et leurs disponibilités, aux animations (*choix, mise en place...*) pendant les saisons hivernale et estivale. Qu'ils en soient ici remerciés.

Le bureau, depuis la dernière assemblée générale du printemps 2003, est composé de la façon suivante :

Président : Bernard VALLERIAN, Vice-Président Emmanuel PERRON, Trésorière : Suzanne CHABRAND, Secrétaire : Valérie PERRON (suppléante Marie FOURNIER-CARGEMEL).

En moyenne nous avons un budget de 3500 € pour les animations de l'hiver et de 4500 € pour les animations de l'été.

Pour la saison hivernale 2003/2004, sont prévus une programmation de films pour petits et grands, des

spectacles de rue, un château gonflable, des bals ... avec comme points forts :

- le Père Noël et la crèche vivante organisés pendant les vacances de Noël ;
- la semaine des traditions du 25 au 30 janvier (*conférences et démonstrations*);
- les animations patinoire (*vacances Noël et Février*) ;
- le mardi-gras (24/02/04), déguisements, char et maquillage.

Nous restons à l'écoute de toutes vos suggestions pour améliorer notre travail.

Notre but, comme le vôtre, étant de faire plaisir et de faire revenir les vacanciers dans notre joli petit village, nous avons aussi besoin de bonnes volontés, pour une aide ponctuelle ou plus importante, afin que le Comité des Fêtes puisse continuer dans le bon sens. Aussi, n'oubliez pas que les réunions sont ouvertes à tous...

POMPIERS



Ce sont près de 40 sorties qu'ont effectuées les pompiers de Ceillac cette année. Elles ont concerné, pour une trentaine, le secours à victimes

(*malaise, piqûre de vipère, allergie, électrisation...*) et pour les autres les incendies (*feux de broussailles, renfort incendie à l'Argentière et aux Vigneaux, feu de cheminée...*)

Les pompiers sont à Ceillac au nombre de 14 dont un chef de corps en la personne de Jeannot Meissimilly qui sera bientôt secondé par son fils Sébastien, nouvellement promu sergent. On note la présence d'une femme, infirmière de métier qui rendra possible, prochainement, une paramédicalisation des secours.

OFFICE DU TOURISME

Avec une lettre d'informations pour chaque saison touristique et la publication hebdomadaire du programme des animations, l'Office du Tourisme a mis l'accent sur la communication. Dans ce même souci, deux présentoirs sont désormais en place dans le hall d'accueil pour faciliter la consultation et la distribution des différentes plaquettes.

Concernant les locations, l'Office est devenu, depuis l'automne 2003, un point de vente de la centrale de

Au niveau recrutement, si le centre de secours de Ceillac n'a pas de problème pour l'instant, il pense à l'avenir et recrute des jeunes. Pour devenir pompier, il faut être disponible, avoir le sens du service et de l'abnégation et suivre une formation initiale assez longue (*secourisme, incendie...*) complétée par une formation continue afin d'être toujours opérationnel.

Le centre de Ceillac dispose actuellement de 2 véhicules, un C.C.F.M. (*porteur d'eau de 1800 l*) et un V.I.D. (*véhicule de liaison*). Au niveau secourisme, le corps est équipé de matériel d'oxygénothérapie, d'immobilisation (*coquille, attelles, colliers*)...

Les pompiers devraient pouvoir, à l'horizon 2005-2006, emménager dans un nouveau centre de secours qui sera idéalement situé, à l'Ochette. Ce centre comprendra un garage pour les véhicules, des vestiaires, des sanitaires et une salle réunion-formation.

réservation de l'O.P.T.Q. (*Office de Promotion et de Tourisme du Queyras*).

Signalons pour finir, l'installation récente de Bruno Montanarini, guide de Haute Montagne, qui propose toutes les activités montagne qu'il est possible de faire à Ceillac et dans la région, et notamment : cascades de glace, ski de randonnée, raquettes, escalade, haute montagne, via ferrata, canyoning ...